
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2024 À 19 H AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :

Monsieur le maire,

Raymond Rougeau

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Raynald Michaud
Josianne Girard
Bruno Desrochers
Kimberly St-Denis
Stéphanie Labelle

Est absent :

Monsieur le conseiller,

Jean Kristov Carpentier



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par Monsieur le maire Raymond Rougeau, les élus ayant tous été dûment notifié, tel que prescrit par le Code municipal. Maître Caroline Gray, directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Sont également présents :

Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier

Madame Sophie Laurin, directrice du Service des finances, trésorerie et taxation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-584

Il est proposé par Monsieur le conseiller Bruno Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Monsieur le Maire Raymond Rougeau, la directrice des finances, trésorerie et taxation, Madame Sophie Laurin et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur François Dauphin, présentent les prévisions budgétaires pour l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et ses amendements, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

À 19 h 59, Monsieur le Maire interrompt la période de questions et demande de suspendre la séance pour quelques minutes. Madame la conseillère Stéphanie Labelle propose la suspension de la séance.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Bruno Desrochers, il y a reprise de la séance à 20 h 02.

5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2025 séance tenante.

24-585

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le budget pour l'année 2025 au montant de 25 679 176 \$, tel que présenté ci-après :

	2025	2024
Revenus		
Taxes		
Foncières générales	14 721 845 \$	14 287 907 \$
Secteur	920 435 \$	883 681 \$
Autres bases	4 794 287 \$	4 669 918 \$
Paielements tenant lieu de taxes	510 303 \$	365 714 \$
Services rendus	1 227 056 \$	1 060 638 \$
Imposition de droits	1 547 500 \$	1 213 450 \$
Amendes et pénalités	197 575 \$	173 000 \$
Intérêts	320 000 \$	390 000 \$
Autres revenus	95 693 \$	127 500 \$
Transferts	1 344 482 \$	1 392 919 \$
	<hr/>	<hr/>
	25 679 176 \$	24 564 727 \$
	<hr/>	<hr/>
Charges		
Administration générale	5 118 495 \$	4 463 608 \$
Sécurité publique	4 426 649 \$	3 910 721 \$
Transports	4 758 787 \$	4 756 462 \$
Hygiène du milieu	3 308 795 \$	3 748 180 \$
Santé et bien-être	68 330 \$	37 608 \$
Aménagement, urbanisme et développement	880 969 \$	803 285 \$
Loisirs et culture	3 593 488 \$	3 286 456 \$
Frais financiers	877 572 \$	810 050 \$
	<hr/>	<hr/>
Charges avant amort. Immobilisations	23 033 085 \$	21 816 370 \$
Amortissement immobilisations	5 150 000 \$	5 192 741 \$
	<hr/>	<hr/>
	28 183 085 \$	27 009 111 \$
	<hr/>	<hr/>
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Remboursement de la dette	2 129 112 \$	2 100 709 \$
Amortissement immobilisations	(5 150 000 \$)	(5 192 741 \$)
Affectations		
Activités d'investissement	37 600 \$	32 000 \$
Fonds de roulement	388 129 \$	464 928 \$
Réserve boues	35 000 \$	0 \$
Élections	(93 750 \$)	31 250 \$
Environnement	100 000 \$	69 470 \$
Développement économique	50 000 \$	50 000 \$
	<hr/>	<hr/>
	(2 503 909 \$)	(2 444 384 \$)
	<hr/>	<hr/>
	25 679 176 \$	24 564 727 \$
	<hr/>	<hr/>

Le budget ou un document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal l'Action, conformément aux exigences de l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 séance tenante par Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier.

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

24-587 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 20 h 10.

(Signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe
et directrice du Service du greffe

(Signé) *Raymond Rougeau*

Raymond Rougeau
Maire